

ASSEMBLEE NATIONALE4 juillet 2005

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES - (n° 2381)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 381

présenté par

M. Dumont, Mmes Andrieux, Perrin-Gaillard, MM. Bapt et Launay

ARTICLE ADDITIONNEL**APRES L'ARTICLE 52, insérer l'article suivant :**

Le deuxième alinéa de l'article 36 de la loi n° 83-657 du 20 juillet 1983 relative au développement de certaines activités d'économie sociale est abrogé.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Abrogation de la dérogation à l'article 10 du titre I de la loi de 1983 prévue dans le cadre du service public du tour de rôle suite aux modifications législatives intervenues depuis lors.